

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE DE LA CULTURE

---

**Arrêté n° 049 portant classement au titre des monuments historiques d'objets mobiliers conservés dans l'église paroissiale Saint-Étienne à Saint-Étienne-de-Tinée (Alpes-Maritimes)**

---

**Le ministre de la culture,**

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II ;

Vu l'article 113 de la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 modifiée relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions de l'administration centrale du ministère de la culture et de la communication ;

Vu l'avis de la commission départementale des objets mobiliers en date du 22 juin 2009 ;

Vu l'avis de la Commission nationale des monuments historiques en date du 13 octobre 2016 ;

Vu la délibération du conseil municipal de Saint-Étienne-de-Tinée (Alpes-Maritimes) en date du 18 octobre 2018, portant adhésion au classement de la commune propriétaire ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que la conservation des objets mobiliers désignés ci-après présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt public,

**arrête :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Sont classés au titre des monuments historiques les objets mobiliers suivants :

- un tableau et son cadre, *La Mort de saint Joseph*, anonyme, huile sur toile, bois doré, fin XVIII<sup>e</sup> siècle, hauteur : 330 cm ; largeur : 200 cm ;

- retable des *Quinze Mystères du Rosaire avec statue de la Vierge à l'Enfant dite du Rosaire*, anonyme, bois sculpté polychromé et doré, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, dimensions du retable : hauteur : 270 cm, largeur : 178 cm ;

- statues de l'autel de la Crucifixion, anonyme, fin du XVII<sup>e</sup> siècle ou XVIII<sup>e</sup> siècle : Christ en Croix, bois polychrome, hauteur : 210 cm, largeur : 120 cm ; Vierge Marie, bois polychrome, hauteur : 145 cm, largeur : 40 cm ; saint Jean l'Évangéliste, bois polychrome, hauteur : 140 cm, largeur : 60 cm ; Christ gisant, plâtre polychrome, longueur : 95 cm, largeur : 35 cm ;

- deux bustes reliquaires, sainte Catherine d'Alexandrie martyre et sainte Agnès martyre, anonyme, bois sculpté, polychrome et doré, fin du XVII<sup>e</sup> siècle - début du XVIII<sup>e</sup> siècle, dimensions de sainte Catherine : hauteur : 75 cm, largeur : 40 cm, dimensions de sainte Agnès : hauteur : 75 cm, largeur : 47 cm ;

- statue processionnelle de la Vierge à l'Enfant et son dais, anonyme, bois sculpté, polychrome et doré, XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle, dimensions de la Vierge : hauteur : 103 cm, largeur : 39 cm ; dimensions du dais : hauteur : 100 cm, largeur : 40 cm ;

- ostensor, laiton argenté et argent en partie doré, poinçon : les lettres C. M. avec un écu et une croix, deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, hauteur : 52 cm ;

- calice avec patène dit de Saint-Jean-Baptiste, argent en partie doré, inscription : « S.Gio. Batta 177... », poinçons : Croix de Savoie et quadrupède (cervidé ?) couronné, 1770-1779, hauteur : 22 cm ;

- grand ostensor du Père G.B. Rovey, argent en partie doré et cuivre argenté et doré, fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ou début du XIX<sup>e</sup> siècle, poinçon à la Croix de l'ordre de saint Maurice et de saint Lazare ; inscription : D.G.B.ROVERY.FOND. DEL SACRO CUORE, hauteur : 73,5 cm ;

- calice, argent en partie doré, XVIII<sup>e</sup> siècle, hauteur : 22, 5 cm ;

- croix processionnelle, cuivre rouge, argent en partie doré sur âme de bois, motifs végétaux et effigies en argent niellé, boules de bois, poinçons et armoiries : écu bandé surmonté des clés, emblème pontifical (Rome ou Avignon ?), XVI<sup>e</sup> siècle, hauteur : 107 cm ;
- grand ostensor aux armes de la commune de Saint-Étienne-de-Tinée, argent doré en partie niellé avec cerclage de cuivre, poinçon : « auin » et poinçon de fabriquant sous le piétement, XVI<sup>e</sup> siècle et XIX<sup>e</sup> siècle ;
- reliquaire pédiculé à cylindre dit de sainte Marie-Madeleine, cuivre, émaux en partie translucides, cuivre argenté et doré à décor niellé, fin du XV<sup>e</sup> siècle ou début du XVI<sup>e</sup> siècle (?), hauteur : 38 cm ;
- calice, cuivre argenté, argent doré, XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle, hauteur : 21,9 cm ;
- calice et patène, argent en partie doré, milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, hauteur : 22,3 cm ;
- ciboire, argent en partie doré, poinçon : Croix de Savoie, XVIII<sup>e</sup> siècle, hauteur : 24 cm ;
- calice, argent en partie doré, poinçon partiel d'origine provençale (?), XVII<sup>e</sup> siècle ;
- calice aux Trophées de la Passion, argent en partie doré, poinçon, fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, hauteur : 22, 5 cm ;
- ciboire, argent en partie doré et métal argenté, piétement et nœud : XVI<sup>e</sup> siècle, coupe : XVIII<sup>e</sup> siècle, hauteur : 26 cm ;

conservés dans l'église paroissiale Saint-Étienne à Saint-Étienne-de-Tinée (Alpes-Maritimes) et appartenant à la commune de Saint-Étienne-de-Tinée.

**Article 2** : Le présent arrêté sera notifié au propriétaire et au clergé affectataire.

**Article 3** : Le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le **26 DEC. 2018**

Pour le ministre et par délégation  
Pour le directeur général des patrimoines  
Pour le chef du service du patrimoine  
Le sous-directeur des monuments historiques  
et des espaces protégés



**Emmanuel ÉTIENNE**